



Recommandation EV Belgium:

Promouvoir la rotation aux points de charge publics

12/12/2024

Introduction

EV Belgium soutient le souhait des gouvernements d'optimiser l'utilisation de l'infrastructure de recharge publique et de décourager l'utilisation abusive des stations de recharge. Ce document de deux pages fait référence aux arguments de l'analyse détaillée en annexe.

Comme vous pouvez le lire dans cette lettre, et sur la base de l'analyse, EV Belgium préconise donc d'appliquer des « tarifs de seuil » à l'infrastructure de recharge publique.

L'orientation des prix de recharge par le biais de tarifs adaptés est une option efficace à cet égard, pour laquelle le secteur est certainement disposé à coopérer. Toutefois, d'autres mesures telles que l'information et la sensibilisation peuvent également être nécessaires. Dans un même temps, EV Belgium souhaite souligner que l'application du code de la route est également primordiale, par exemple pour lutter contre le stationnement illégal devant les stations de recharge.

Promouvoir la rotation

Il est important pour le confort du consommateur que les tarifs soient transparents, simples et sans ambiguïté. Le modèle tarifaire utilisé doit également être reconnaissable et utilisable pour les consommateurs. Si chaque ville ou commune utilise une structure tarifaire complètement différente, cela augmente la complexité et ne facilitera pas la transition à long terme. EV Belgium plaide donc en faveur d'un mécanisme similaire dans tout le pays.

Sur la base de la demande justifiée des gouvernements et en tenant compte de l'objectif d'une transparence maximale pour les utilisateurs, EV Belgium fait la recommandation suivante :

- Dans l'état actuel de la technologie (protocoles et systèmes informatiques présents sur le marché), un « tarif de seuil » (dite "threshold tariff" dans l'annexe) est la solution la plus viable pour les pouvoirs publics, les consommateurs et l'écosystème en ce qui concerne les voitures électriques en Belgique. Ainsi, le tarif change après un nombre d'heures de charge, et non en fonction de l'état de la batterie. La raison en est qu'un tarif différent en fonction de l'arrêt du processus de charge est techniquement difficile à réaliser et entraînerait des effets indésirables (par exemple, une charge délibérée à faible puissance afin de rester plus longtemps à un point de charge). En raison de sa grande complexité, une telle solution est également difficile à traduire en prix MSP.



- Bien entendu, les gouvernements sont libres de fixer eux-mêmes le niveau des tarifs ou d'ajuster la durée de ces tarifs dans une certaine mesure en fonction d'un calendrier hebdomadaire donné (par exemple, pas de tarifs supplémentaire la nuit ou le dimanche) et des vitesses de charge offertes sur leur territoire (pour les capacités plus faibles, les tarifs seuils devraient commencer plus tard).
- Les consommateurs qui veulent charger publiquement utilisent souvent une carte de recharge. Ce faisant, ils passent un contrat avec un fournisseur de services (« MSP »), qui propose alors des services de recharge avec son propre modèle tarifaire. Il est toutefois important que les modèles tarifaires des MSP incluent des tarifs seuils afin d'optimiser l'utilisation des points de charge publics. EV Belgium demande donc aux MSP's de traduire les tarifs seuils dans leurs tarifs, et donc de ne pas travailler avec des tarifs uniformes quelle que soit la durée de la recharge ou même d'exclure certains points de recharge publics avec des tarifs seuils.

Conclusion

Le secteur demande un système transparent et uniforme qui profite à l'utilisateur, au pouvoirs publics et à l'écosystème. Avec l'introduction de tarifs de seuil, l'utilisateur bénéficiera d'un plus grand nombre de points de recharge disponibles, le gouvernement optimisera l'offre de recharge et compensera la baisse des recettes provenant des frais de stationnement, et le secteur (opérateurs) profite d'une plus grande utilisation grâce à une rotation saine.

En utilisant des tarifs de seuil, le système est conforme à la situation technique actuelle, permet une communication transparente aux utilisateurs et donne aux autorités suffisamment de liberté pour adapter leurs politiques régionales ou locales aux besoins de leur ville, commune ou de leur région. Ils doivent à leur tour déterminer le niveau du tarif (en tenant compte des capacités de charge) et prévoir des exceptions (nuit, week-ends, etc.).

Pour réaliser correctement le lien entre les CPO's et les MSP's, il est également important que le gouvernement, en collaboration avec l'opérateur (CPO), se concerte avec les différentes MSP pour intégrer correctement ces tarifs.

Nous nous référons volontiers à l'analyse technique ci-dessous.

###